

LE SPÉCIALISTE
CAUSSADE
ANTI-NUISIBLES

RATS & SOURIS

PÂTES FLUORESCENTES FORTE INFESTATION

CAUSSADE propose une pâte fluorescente dotée d'une grande appétence pour éliminer l'ensemble de la colonie.



Forte infestation

1 seule ingestion suffit

Idéal pour lieux secs et/ou humides tels qu'habitation, entrepôt, cuisine

Possible

Optimale

J F M A M J J A S O N D

**INFORMATIONS
PRODUIT**

Code	Conditionnement	EAN	PCB
CARSPT150N	Boîte métal de 150 g (10 x 15 g)	3664715060727	12



DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Homologation	RODIBROD STRIKE PF. AMM FR-2023-0012.
Composition	Brodifacoum (CAS N°56073-10-0) 0,0017 % m/m



MODE D'EMPLOI

• Appât prêt à l'emploi en sachets à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés et convenablement étiquetés. • Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. • Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). • Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant

que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. • Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs). • Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés.

	SOURIS (Intérieur)	RATS (Intérieur/Extérieur autour des bâtiments)
DOSE	• 30 à 50 g d'appât, soit 2 à 3 pâtes, par point d'appât tous les 2 à 5 mètres .	• 60 à 80 g d'appât, soit 4 à 5 pâtes, par point d'appât tous les 5 à 10 mètres .
POSITIONNEMENT	• Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. • Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Pour une utilisation extérieure autour des bâtiments : placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. • Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. • Ne pas utiliser le produit près de plans d'eau ou cours d'eau (e.g. rivières, étangs, cours d'eau, digues, canaux d'irrigation). • Étiqueter les postes d'appâtage selon les indications mentionnées dans la présente étiquette. • Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59.»	• Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Pour une utilisation extérieure autour des bâtiments : placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. • Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. • Ne pas utiliser le produit près de plans d'eau ou cours d'eau (e.g. rivières, étangs, cours d'eau, digues, canaux d'irrigation). • Étiqueter les postes d'appâtage selon les indications mentionnées dans la présente étiquette. • Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59.»
DURÉE D'APPÂTAGE	• En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.	
CONTRÔLE ET SUIVI	• Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours (contre les souris) ou tous les 5 à 7 jours (contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.	



PRECAUTIONS D'EMPLOI

AVANT : • Utiliser les biocides avec précaution. • Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. • Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. **PENDANT :** • Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. • Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. • Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. • Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. • Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. **APRÈS :** • Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. • Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

• Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. • Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. • Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. • Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. • Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. • Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. • Conserver à une température inférieure à 35 °C. Protéger de la lumière. Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale. • Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. • En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.